

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 01 avril 2014

Présents : Claude Vignon, Giovanni Cadeddu, Pierre Barbier, Julie faivre, Laurent Benoit, Virginie Dal-Pra, Gildas Porcheron, Andrée Séquier, Michel Olivier, Gilles Breton, Dominique Parein

Délibérations du conseil

→ désignation et composition des commissions communales :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

La présentation des commissions et l'invitation à la participation des habitants seront annoncées dans un bulletin d'information spécial distribué dans le village.

Eau et Assainissement (commission fermée au public) :

Julie Faivre (responsable), Pierre barbier, Giovanni Cadeddu, Michel Olivier

Bâtiments - voirie - services techniques - locations immobilières (commission fermée au public) :

Pierre Barbier (responsable), Dominique Parein, Andrée Séquier, Gildas Porcheron, Michel Olivier

Tourisme - développement touristique (ouverte au public) :

Gildas Porcheron (responsable), Laurent Benoit, Andrée Séquier

Aménagement du village (ouverte au public) :

Michel Olivier (responsable), Virginie Dal Pra, Julie Faivre, Dominique Parein, Gilles Breton, Andrée Séquier

Ecole (ouverte au public) :

Dominique Parein (responsable), Virginie Dal Pra, Gildas Porcheron, Laurent Benoit

Agriculture et forêt (ouverte au public) :

Gilles Breton (responsable), Pierre Barbier, Gildas Porcheron, Michel Olivier

Urbanisme (fermée au public) :

Giovanni Cadeddu (responsable), Virginie Dal Pra, Gildas Porcheron, Andrée Séquier

Développement économique (ouverte au public) :

Gildas Porcheron (responsable), Dominique Parein, Pierre Barbier

Jeunesse et sports (ouverte au public) :

Laurent Benoit (responsable), Julie Faivre, Michel Olivier, Virginie Dal Pra

Communication (ouverte au public) :

Andrée Séquier (responsable), Julie Faivre, Dominique Parein, Gildas Porcheron, Giovanni Cadeddu

Transition énergétique (ouverte au public) :

Claude Vignon (responsable), Laurent Benoit, Pierre Barbier, Julie Faivre, Gilles Breton

Social (fermée au public) :

Andrée Séquier (responsable), Dominique Parein, Virginie Dal Pra

Culture et fêtes (ouverte au public) :

Dominique Parein (responsable), Pierre Barbier, Gilles Breton, Michel Olivier, Julie Faivre, Virginie Dal Pra

→ **désignation des délégués communaux** :

Parc Naturel Régional du Vercors : Claude Vignon titulaire, Michel Olivier suppléant

Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme : Claude Vignon titulaire, Gildas Porcheron suppléant

SIVU de Roybon : 4 titulaires : Giovanni Cadeddu, Claude Vignon, Michel Olivier, Andrée Séquier, 4 suppléants : Pierre Barbier, Julie Faivre, Laurent Benoit, Gildas Porcheron

Association des communes forestières : Gilles Breton titulaire, Pierre Barbier suppléant

Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Claude Vignon, titulaires : Andrée Séquier, Dominique Parein, Virginie Dal Pra

Commission d'Appel d'Offres :

Président : Claude Vignon, titulaires : Gildas Porcheron, Giovanni Cadeddu, Pierre Barbier, suppléants : Michel Olivier, Laurent Benoit, Andrée Séquier

Comité Local d'Installation agricole : Pierre Barbier titulaire, Claude Vignon suppléant

Référent Ambroisie pour la Préfecture : Michel Olivier

Référent défense-armée : Gildas Porcheron

Référent sécurité routière : Pierre Barbier

Délégué Comité National d'Action Sociale des personnels des collectivités territoriales : Andrée Séquier

Délégué association « Mémoire de la Drôme » : Claude Vignon titulaire, Gildas Porcheron suppléant

Délégué « fête du Bleu » : Claude Vignon et Andrée Séquier

→ **vote des indemnités de fonctions**

Maire : L'indemnité brute mensuelle du maire sera égale au taux maximal de 17% de l'indice brut terminal de la grille de la fonction publique (indice 1015), soit environ 525€ net.

Adjoints : L'indemnité brute mensuelle des trois adjoints sera égale au taux maximal de 6,6% de l'indice brut terminal de la grille de la fonction publique (indice 1015), soit environ 230€ net.

Voté à l'unanimité.

→ **Vote des 4 taxes 2014** : le Conseil constate l'augmentation des assiettes locales d'imposition prévisionnelles et les produits attendus (105 371€), et décide de ne pas augmenter les taux communaux pour 2014.

Taxe d'habitation : 14,65% - base d'imposition prévisionnelle 457 300€ - produit attendu 66 994€

Taxe foncière sur le bâti : 8,31% - base d'imposition prévisionnelle 353 000€ - produit attendu 29 334€

Taxe foncière sur le non-bâti : 13,96% - base prévisionnelle 29 700€ - produit attendu 4 146€

Contribution Foncière Entreprise : 12,99% - base prévisionnelle 37 700€ - produit attendu 4 897€

Voté à l'unanimité

→ **Coupe affouagère 2014** :

le montant des lots est fixé à 22€. Les 3 garants désignés pour la coupe sont Gilles Breton, Gildas Porcheron et Claude Vignon. *Voté à l'unanimité.*

Questions diverses

- ➔ Le Maire transmet les remerciements de Mr Jérôme Aussibal, qui a exposé ses œuvres au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vercors durant un mois.
- ➔ Giovanni Cadeddu continue d'organiser les « chemins de rencontre » au printemps et à l'automne afin de regrouper les bénévoles pour l'entretien des chemins ruraux. Il exprime le souhait d'être secondé voire remplacé pour l'organisation de quelques séances.
- ➔ Pierre Barbier soulève le problème du mauvais entretien des réseaux de téléphone sur la commune : poteaux descellés, fils détendus et élagages inexistantes. La mairie se renseignera sur les responsabilités de chacun.
- ➔ Le maire rencontrera Mme Marjorie Puel et Mr Mathieu Gougat suite au courrier de Mme Puel relatif aux conditions de salubrité de son logement.
- ➔ Le problème récurrent de la sécurité routière dans les hameaux a été soulevé pendant la campagne électorale : il sera l'un des sujets prioritaires abordés en commission « aménagement du village ».
- ➔ Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le jeudi 17 avril, en fonction du calendrier des réunions communautaires. Il sera demandé au Percepteur Mr Gilles Couiller d'intervenir pour présenter le budget communal et les principes des finances publiques.

Secrétaire de séance : Dominique Parein